

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 20 AVRIL 2018



Présents : BILLET Serge, BONNENFANT Renaud, BOURDIER Pascale, BOUTRON Christian, CARRE Charlotte, DEROUET Michel, FENEAU Pascal, FILIPPI Laurence, GIFFARD Jacques, GOUEL Florence, GRIMAUD Thierry, LACROIX Michel, LEBELLE Dominique, MEUNIER Madeleine, MOREIRA Véronique, MOREL Patrick, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, RAMIREZ Annie, RENAULT Philippe, ROIG-ROLLIN Michèle, STRUGALA Carole, RICHARD Hervé, ROBIN-LEROY Francis, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s :

- . Pour la Ligue : BESSON-MANIGLIER Martine, GRIMBELLE Hélène.
- . Pour l'UFOLEP : BOUGEARD Alain, MANUEL Henriette.
- . Pour l'USEP : BURDY Max, BARBOUNIS Nathalie, COLMONT Bernard.

VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DES 14 ET 15 MARS 2018

Le PV du CD des 14 et 15 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

USEP

3, rue Récamier

75007 PARIS

Tél : 01 43 58 97 75

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

RECRUTEMENT D'UN-E CHARGÉ-E DE MISSION USEP

L'USEP a reçu 5 candidatures complètes pour le poste de chargé de mission (3 femmes et 2 hommes). Les candidats seront reçus pour un entretien de recrutement le 2 mai. Le bureau national du 16 mai sera amené à se prononcer sur le classement établi par la commission de recrutement.

Afin de répondre à la nécessaire continuité du service suite aux arrêts de travail des assistantes, les membres de l'équipe de direction doivent prendre en charge des tâches qui ne relèvent habituellement pas de leur responsabilité. C'est pourquoi les messages de l'USEP nationale ont été transmis depuis la boîte mail de Francis Robin-Leroy

REUNION DES PRÉSIDENT-E-S ET RESPONSABLES D'ETR

Un point est fait sur l'ordre du jour de cette réunion :

- Prise de connaissance des PRD
- Enjeux de l'ETR
- Formations partenariales en régions

RÉUNION DE L'OUTRE-MER

Un point est fait sur l'ordre du jour de cette réunion :

- retour sur les Projets de Développement Territoriaux
- stratégie de dvpt des DOM COM
- questions plus précises sur mondial-usep, les sites internet et l'évènement 2019.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Le déroulé des interventions est présenté aux membres du comité directeur. Un point particulier est fait sur l'intervention de Thierry TERRET. Suite aux derniers échanges avec lui, il annoncera sa volonté :

- d'augmenter le nombre d'associations et licenciés USEP d'ici 2024
- de communiquer auprès des recteurs la nécessité d'associer l'USEP à tous les échelons du territoire sur la réflexion relative aux projets de développement du sport scolaire
- de donner une mission à l'IG EPS sur l'analyse de l'EPS et du sport scolaire dans le premier degré
- de mettre en place une session de formation au PNF sur l'EPS dans le 1^{er} degré l'an prochain.

SUIVI DES COMITÉS

60 : Le comité est redevable envers l'USEP Nationale de 33.050,52 € si l'on cumule les 3 derniers exercices budgétaires. L'USEP Nationale est redevable envers le comité USEP 60 de 7.420,96 € ce qui correspond aux contrats de développement 2016 et 2017 et 2018.

Un courriel a donc été adressé au Président et au Délégué du Comité USEP 60 pour savoir quels éléments actuels et à venir ils pouvaient apporter quant à la situation de leur comité, et quelles solutions l'USEP nationale pourrait envisager pour les accompagner.

Aucun réponse écrite n'a été apportée et un virement de 5.000 € est apparu sur le compte bancaire de l'USEP nationale en date du 11 avril 2018.

Le Comité USEP 60 n'a pas régularisé sa situation financière avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

En application du Règlement Financier de notre Fédération, leurs représentants mandatés ne pourront prendre part ni aux délibérations, ni aux votes au cours de l'assemblée générale. Ils ne seront qu'auditeurs. Le comité directeur accepte cependant de prendre en charge les indemnités liées au déplacement du comité départemental à l'AG nationale.

AURA : Sur avis de la CN des Finances du 1er mars 2017, le Comité Directeur National a décidé que les contributions nationales seraient versées uniquement en direction des nouveaux comités régionaux.

Pour les comités régionaux qui ne seraient pas constitués à la date des versements, les contributions seraient bloquées jusqu'à la présentation des documents de constitution et du relevé d'identité bancaire du compte desdits comités.

A la clôture des comptes 2017, seul le Comité USEP AURA n'était pas encore constitué. Par conséquent, le compte « fournisseur » du Comité USEP AURA dans la comptabilité de l'USEP Nationale présentait donc une situation en leur faveur de 16.097,78 € constituée notamment des contrats de développement et de frais de déplacement à l'AG de Mende.

Les actions ayant été conduites par les anciens comités régionaux (Auvergne et Rhône-Alpes), il est demandé au Comité Directeur National de modifier la décision qui a été prise l'an dernier et de pouvoir scinder le montant dû en faveur du Comité USEP AURA (en dehors de la part territoriale aux contrats de développement) en deux :

- une pour l'ancien Comité USEP Auvergne : 1.653,24 €
- une pour l'ancien Comité USEP Rhône-Alpes : 12.336,06 €

Les comptes comptables « fournisseurs » des anciens comités régionaux n'existant plus, il est proposé que les deux versements soient faits par chèque car désormais impossible de faire des virements bancaires. Cette proposition est adoptée à 17 voix pour, 2 contre et 2 absentions.

08. La fédération départementale Ligue est en situation de liquidation financière. Le comité départemental a été contacté par le secrétaire général afin d'étudier la situation critique.

84. Suite aux prises de renseignements faits par l'USEP et la Ligue, le comité départemental a effectué une demande de médiation du centre confédéral.

62. La situation se tend de plus en plus avec la Ligue 62.

QUESTIONS DIVERSES

FETE DU SPORT

Il existe de nombreuses tensions entre le ministère des sports et le mouvement olympique notamment sur la question du financement de cette opération.

Dans ce contexte, le comité directeur décide de ne pas prendre d'engagement pour l'USEP nationale mais de laisser l'initiative au niveau local de participer ou non à la fête du sport.

LABEL GENERATION 2024

Le cahier des charges va être adapté pour une meilleure prise en compte du premier degré et de l'USEP, ce qui n'avait pas été le cas dans la première mouture. Pour autant, il est primordial qu'au



local, que l'USEP puisse participer au comité de pilotage académique qui regroupera notamment les référents de l'éducation nationale et des directions des sports.

CONVENTION MEN-LIGUE-USEP

La prochaine réunion de travail au sujet le projet de convention est programmée le 7 juin par la DGESCO. La négociation s'articulera autour d'évolutions portant sur une meilleure reconnaissance de l'engagement des militants, entre autres l'accèsion des détachés à l'USEP à la liste de la classe exceptionnelle et la demande d'obtenir des postes USEP dédiés au développement de l'activité.

PLAN MERCREDI

Selon le ministre de l'éducation nationale, l'USEP a toute sa place pour participer à l'animation de ce temps soit en offrant une prestation dans les ALSH contre rémunération, soit en accueillant des enfants sur un atelier USEP hebdomadaire type école des sports. Pour autant le financement de ce plan reste en cours de négociation avec la CAF.

CA LIGUE

A la demande de 22 administrateurs nationaux, le président Eric Favey a convoqué un Conseil d'Administration exceptionnel le 12 avril dernier. Après que des administrateurs aient exprimé leurs questionnements relatifs au positionnement politique du secrétariat national et à quelques choix de gestion du Centre confédéral, le CA exceptionnel a convenu de sa responsabilité partagée, a proposé des pistes d'amélioration et a renouvelé sa confiance au Président et à la Secrétaire générale.

RPD 2018

Le CISP Ravel n'est pas disponible aux dates prévues les 5-6 octobre. Il est en revanche disponible les 28-29/09. L'hôtel Campanile-Porte de Bagnolet est en revanche disponible aux dates prévues initialement. Le comité directeur se prononce à 21 voix et une abstention pour organiser le RPD 2018 les 28-29/09 au CISP Ravel.